

Conditions Générales De Vente

Objet

Brigitte Laforce est diplômée de l'Ecole de Shiatsu Thérapeutique de Bernard Bouheret, affiliée à la U.F.P.S.T (Union Professionnelle des Praticiens de Shiatsu Thérapeutique). Elle est "Praticienne en Shiatsu Familiale" depuis 2017, "Praticienne en Shiatsu Traditionnel" depuis 2019 et titulaire du titre de "Praticienne en Shiatsu Thérapeutique" (1) depuis 2021.

Elle est praticienne scanneuse thérapeutique certifiée. Elle est également en train de se former au Amma Assis (Shiatsu sur chaise) (2).

Son activité en micro-entreprise est en cours de création.

(1) Titre en cours de reconnaissance au RNCP

(2) Titre reconnu par l'état et inscrit au RNCP.

Elle propose les prestations ci-dessous :

- Des séances individuelles de Shiatsu à son cabinet ou à domicile,
- Des séances individuelles de Amma Assis en entreprise,
- Des séances de Scan Thérapeutique individuelles en visio-conférence ou à domicile.

Prix

Les prix figurant sur Internet, sont des prix en Euros (€) toutes taxes comprises (TTC) tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande.

Brigitte Laforce s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant toutefois entendu que le prix et les conditions figurant sur le site confirmés par email lors de la prise de rendez-vous, seront les seuls applicables à l'acheteur sous réserve de son accord écrit.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de déplacement qui seront soumis à l'acheteur lors de l'établissement du devis et facturés en supplément du prix des prestations.

La confirmation d'une commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation de se prévaloir de ses propres conditions d'achat. L'ensemble des données fournies et la confirmation par écrit vaudront preuve de la transaction. Si l'acheteur possède une adresse électronique et s'il l'a renseignée

sur son bon de commande, Brigitte lui communiquera par courrier électronique la confirmation de la prise en compte de la commande.

Une facture vous sera établie dans le cadre du remboursement de la prestation par votre mutuelle. Renseignez-vous pour en connaître les modalités.

Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue :

- soit par chèque
- soit en espèce
- soit par virement bancaire

Les prestations au cabinet ou à domicile sont à payer avant la prestation.

Les prestations en entreprise sont payées dans un délai de 10 à 30 jours net maximum après avoir effectué la prestation.

Assurances

Brigitte Laforce souscrit à une assurance responsabilité civile exploitation valable à l'intérieur comme à l'extérieur de son cabinet. Elle la garantit contre les conséquences pécuniaires qu'elle peut encourir à raison des dommages fortuits, corporels, matériels et immatériels qui en sont la conséquence, causés aux patients et survenus dans l'exercice de sa profession et provenant notamment du fait de l'assuré lui-même, des personnes dont elle a à répondre, ainsi que du fait de son mobilier, de son matériel, de ses installations professionnelles ou des locaux utilisés pour les besoins de sa profession.